

VILLE DE  
SAINT LAURENT D'AIGOUZE

Mesdames et Messieurs les conseillers

Service : Secrétariat du Maire  
Tel : 04.66.88.12.01  
Fax : 04.66.88.10.11  
Courriel : secretariatmaire@ville-saint-laurent-daigouze.fr

Le 18 avril 2024

**OBJET : CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL**

Madame, Monsieur,

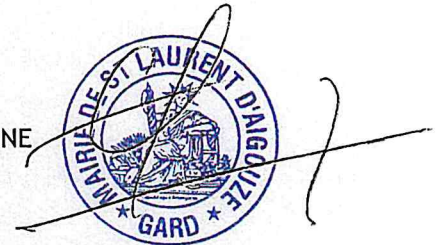
Vous êtes convoqué (e) à la réunion du conseil municipal qui se tiendra le :

Judi 25 avril 2024 A 18 H 30  
Salle du Conseil Municipal

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire,

Thierry FELINE



**ORDRE DU JOUR**

- Remise par l'association pour la sauvegarde de l'église de Saint-Laurent d'un nouveau chèque
- 1. Subventions aux associations /clubs saint laurentais
- 2. Travaux Boulevard Gambetta - dissimulation des réseaux secs (approbation des projets, demandes d'aides, inscription des participations, visas des états financiers et conventions, versement des participations, frais d'études en cas d'abandon, autorisation de voirie)
- 3. Signature convention de co-maitrise d'ouvrage publique pour la réalisation de travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'eaux pluviales coordonnées avec des travaux de voirie à réaliser par la communauté de communes terre de Camargue sur la commune de saint laurent d'Aigouze
- 4. Demande de fonds de concours à la Communauté de communes Terre de Camargue pour les travaux du Boulevard Gambetta
- 5. Demande de subvention auprès de la Région pour la climatisation des écoles
- 6. Demande de subvention auprès de la Région pour la piste des arènes
- 7. Suppression d'un emploi permanent - agent de maîtrise
- 8. Suppression d'un emploi permanent - technicien
- 9. Suppression d'un emploi permanent - adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe
- 10. Création d'un emploi permanent - adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe
- 11. Création d'un emploi permanent - agent de maîtrise principal
- 12. Institution indemnité forfaitaire complémentaire pour élections
- 13. Visites guidées « Sur les pas d'Ici Tout Commence » - contrat de licence
- 14. Visites guidées « Sur les pas d'Ici Tout Commence » - convention d'occupation du domaine public
- 15. Informations

DEPARTEMENT DU GARD

COMMUNAUTE DE COMMUNES



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Hôtel de Ville - Rue Henri Méry - B.P. 10 - 30220 SAINT LAURENT D'AIGOUZE  
Téléphone 04.66.88.12.77 - Télécopie 04.66.88.10.11  
Site internet : www.ville-saint-Laurent-daigouze.fr